



LISTE l'ARAF

Composée de membres de
l'ARAF, Association des Retraités d'Air France
l'ARIT, Association des Anciens d'Air Inter.
l'Amicale d'UTA

Élection à l'Assemblée Générale de la Mutuelle – MNPAF Collège des adhérents relevant de l'adhésion individuelle et facultative

La participation permanente et efficace de nos représentants

Notre Mutuelle, la MNPAF, a été créée il y a près de trente ans. Pendant toutes ces années, par le biais de son magazine « *Escale Santé* » (anciennement « *Mutuelle Dernière* »), mais aussi par notre revue « *Présence* », vous avez été informés régulièrement de son évolution positive pour adapter ses services aux nouvelles pratiques médicales et aux nouvelles réglementations, tout en préservant la qualité des garanties assurées à ses adhérents, actifs ou retraités.

Tout au long de ces années, les élus de notre liste ont travaillé très régulièrement dans toutes les instances de la MNPAF (Bureau, conseil d'administration, comité d'audit, conseil financier, commissions, fond social et assemblée générale). Ils ont pu efficacement y défendre les intérêts des retraités. Cette contribution importante et bénévole des retraités à la gestion de la Mutuelle est exceptionnelle dans le monde actuel. Elle résulte de l'élection de 21 représentants de l'ARAF sur les 37 délégués « *individuels* » qui constituent l'Assemblée Générale avec les 60 délégués « *actifs* ». Elle a notamment permis de supporter les efforts constants de la Direction de la Mutuelle pour conserver son excellent rapport cotisations/prestations, supérieur à 90 %, **l'un des meilleurs de France**. Autrement dit, notre mutuelle, grâce aux efforts de tous, est une de celles qui prend le mieux en charge les dépenses de santé par rapport à la cotisation payée. De plus, notre Mutuelle est l'une des seules à avoir maintenu une solidarité entre les faibles pensions et les plus élevées, puisque les cotisations, fondées actuellement sur trois tranches favorisent les modestes revenus. La solidarité intergénérationnelle est également un principe fondamental inscrit dans sa philosophie puisque les cotisations des ouvrant droits n'augmentent pas avec l'âge. Nous nous sommes battus aussi pour maintenir son indépendance financière et décisionnelle lors du rapprochement avec le groupe Macif et veiller à ce que les intérêts des retraités restent protégés. En particulier, au cours de la présente mandature 2016-2020, les cotisations des retraités ont été maintenues sans aucune augmentation sur la gamme Altitude 300 et 350.

De tous ces points positifs, nos élus en sont fiers. Ils y ont largement contribué.

Une large représentation des retraités

Notre liste est composée de retraités représentatifs de toutes les « métiers de l'aérien » (PS, PNC, PNT, ex Air France, UTA ou Air Inter). Par rapport aux élections de 2016, le nombre d'élus à l'Assemblée Générale sera légèrement supérieur (98 au lieu de 97) et tiendra compte du poids plus important des ouvrant droits individuels. Le collègue des adhérents à titre individuel dont nous faisons partie comprendra désormais 39 représentants.

Notre liste a soutenu la création des garanties « *HORIZON* » proposées aux retraités des compagnies (HOP ; Transavia...). Elle continuera à rechercher des conditions d'adhésion individuelle, à la sortie des contrats collectifs, aussi proches que possible de celles des anciens d'Air France.

Un vote important

Dans le contexte difficile de l'évolution du Groupe Air France et des risques que peuvent faire peser sur les retraités les intérêts des grands groupes d'assurance santé, il est fondamental que vous soyez nombreux à voter pour notre liste l'ARAF. Il y a cinq ans, notre liste avait obtenu près de 56 % des voix des adhérents à titre individuel, nous devons encore améliorer ce score pour être plus nombreux à représenter bénévolement et plus efficacement une majorité des retraités dans les instances de la Mutuelle.

Qui peut mieux défendre les intérêts des retraités et maintenir cette solidarité intergénérationnelle qui caractérise notre mutuelle, qu'une association comme la nôtre, dont la défense des retraités et le maintien de la solidarité sont les principaux objectifs ?

Les graves répercussions du Covid-19 sur Air France et l'industrie du transport aérien démontrent l'importance d'une gestion performante et l'impératif d'un développement de la Mutuelle équilibré entre retraités et actifs. C'est certainement l'un de ses atouts essentiels pour pouvoir faire face à la baisse des effectifs du groupe AF en ayant le temps de se renforcer par ailleurs.

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE L'ARAF,
garante du futur et de la qualité de votre mutuelle.**

LISTE : « L'ARAF »

NOM	PRENOM	FONCTION
CHASSAING	Jean	Commercial
BAZIN	Jacques	Matériel
BORDET	Jean-Pierre	Matériel
MARTIN	Françoise	PNC
LEVASSEUR	Rémy	PNC
LAHCEN	Christian	Commercial
LECALOT	Michel	Commercial
DRUET	Jacqueline	Commercial
MARNE	Harry	Personnel
GUETROT	Alain	Transport
DENIS	Sylvain	Commercial
BARDI	Alain	Fret
AMIRJANOW	Pierre	Commercial
CHANFRAU	Nicole	Transport
BUTHIAUX	Philippe	Opérations
DANIEL	Yves	Transport
BERTHAUD	Guy	Personnel
ZACARIE	Jacqueline	Personnel
BIANQUIS	Patrick	Exploitation
CONTENT	Alain	Transport
HOYER	Jacques	PNT
ETCHEGARAY	Hervé	Matériel
RENAUD-HOLIN	Isabelle	PNC
ESNARD	Jean-Jacques	Matériel
BAZOT	Bernard	Commercial
HACHE	Philippe	Commercial
BRESSANGE	Annie	Personnel
COURTY	Christine	PNC
BRAZIER	Armand	Matériel
PARENTEAU	Denis	Affaires générales
MARAGE	Martine	PNC
MERCIER	Emile	Fret
BENEDETTI	Marc	Commercial
KOZLOWSKA	Anne-Marie	Commercial
FAISANDIER	Catherine	Exploitation
LARCHER	Daniel	Personnel
MIGNON	Catherine	Commercial
LEGOFF	Roger	Matériel
MENUT	Françoise	Tourisme